

LA PATRIE

MONTREAL, 4 OCTOBRE 1892

Les Etats-Unis ont été avertis que la conférence monétaire internationale s'ouvrira à Londres le 23 novembre prochain.

Un correspondant à Buenos Ayres annonce que Pelligrini a décidé de prendre en considération la question de la dette nationale et des arrangements seront conclus avec les créanciers anglais.

Une dépêche spéciale de Berlin dit qu'un sieur August Schultz, un des associés d'une maison de banque de cette ville, s'est constitué prisonnier; il est accusé d'actes frauduleux. On dit que le passif de la maison s'élève à 30 millions de marks.

On dit que l'emplacement des électriciens de la R. C. de Québec, est maintenant fixé. Ils seront placés où est actuellement la construction en briques sise au coin du mur transversal de la jetée Louisa. Ce bâtiment va être acheté par le Pacifique au prix de \$5,000. On dit qu'il a coûté \$13,000 aux Connolly.

On annonce que des capitalistes de Buffalo se proposent d'élever une grande tour à Niagara Falls, du haut de laquelle les touristes pourront contempler tout à leur aise le panorama des chutes de Niagara. La tour aura deux cent cinquante pieds de haut et sera achevée, dit-on, pour le printemps prochain.

On vient de publier le chiffre officiel des taxes payées par la ville de Toronto. Ce chiffre s'élève à la somme de \$451,927.00. Cette diminution est due à l'exemption de taxes pour les manufacturiers, etc., qui retranche un revenu total à la ville de près de \$200,000. La population de la ville est de 169,067, contre 170,671 l'année dernière.

M. F. X. Belleau, de Lewiston, Me., qui a été élu membre de la chambre de l'Etat du Maine à Augusta, est né à Montréal en 1830. Il se livra d'abord au commerce, mais ses goûts le portèrent à l'étude de la loi, et il fut admis au barreau. C'est aujourd'hui l'un des Canadiens les plus en vue du parti démocratique dans l'Etat du Maine.

La compagnie de tramways électriques de Buffalo, New-York, vient d'être condamnée par la cour supérieure de cette ville à \$20,000 de dommages intérêts envers un nommé Henry Pfeffer, qui a été écrasé le printemps dernier par un tramway et a dû se faire amputer les deux pieds. Le jury a évalué ainsi la valeur de chaque pied à \$10,000.

On mande de Washington que M. Dupuy de Lôme, le nouveau ministre d'Espagne à Washington, a présenté ses lettres de créance au président Harrison. Le nouveau ministre, dans l'allocution qu'il a adressée au président, a fait allusion au contentaire de l'Amérique que l'Espagne et les Etats-Unis se préparent à célébrer. M. Harrison a répondu dans le même sens.

M. Pablo Lafargue, député du Nord en France, à la manifestation des confédérés, mais il n'est pas toujours heureux dans ses prévisions. A Valence, il a été tout particulièrement persiflé. A un moment donné, M. Lafargue qui prétendait que les catholiques avaient falsifié le Pater, a été invité par le président de la réunion à vouloir bien le réciter. Le député révolutionnaire a déclaré l'avoir oublié, ce qui a provoqué les rires des assistants qui l'ont renvoyé « A Cuba ! »

Il y a quelques jours les sergents du 5^e bataillon donnaient, à Québec, un banquet aux sous-officiers du « Black ».

Il s'est passé là, paraît-il, une scène fort disgracieuse. Un militaire quelconque emporté, a voulu recevoir de sa poche et a fait feu sur l'un des convives. Ce dernier a reçu deux blessures, l'une à la joue l'autre à la jambe. Malgré tous les efforts faits pour étouffer le scandale, l'histoire est venue au jour et est question aujourd'hui de porter l'affaire devant les tribunaux.

Sur la foi d'un article de l'Free Press d'Ottawa nous avons écrit après lui que la Minerve et l'Etendard s'étaient bien gardés de demander aux ministres fédéraux pourquoi ils n'ont pas désavoué la loi des écoles de la Manitoba. L'Etendard dit à ce sujet :

« Nous n'avons pas hésité à demander énergiquement, en temps opportun, le désaveu de la loi scolaire du gouvernement d'Ottawa, et, depuis la décision du Conseil Fédéral, nous ne sommes nullement gênés pour reprocher au gouvernement fédéral de n'avoir pas fait son devoir en cette grave circonstance. »

Beati sit.

Il y aura dans le courant de ce mois deux jours de fête légale à New-York, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Par une loi de la législature de l'Etat, en date du 28 avril dernier, le mercredi 12 octobre a été déclaré jour de fête légale. D'autre part, une proclamation du président Harrison en date du 21 juillet dernier désigne le vendredi 21 octobre comme jour de fête dans toute l'étendue des Etats-Unis, et conformément aux lois de l'Etat de New-York, ce sera, de plein droit, un jour de fête légale dans tout l'Etat.

Le croiseur italien, « Giovanni Bausan », portant le pavillon du contre-amiral Giuseppe Novati, est arrivé à New-York. Le « Giovanni Bausan », qui vient de la Havane, doit prendre part aux fêtes qui auront lieu la semaine prochaine à New-York à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Il a amené le conte Pignatelli, qui représentera le roi d'Italie à ces fêtes. Quant au gouvernement italien, il sera représenté par le contre-amiral Novati. Dès que le « Giovanni Bausan » a été signalé, les deux croiseurs de la marine américaine « Philadelphia » et « Vesuvius » sont allés au devant de lui, ont été accueillis dans la rivière du Nord, jusqu'à la hauteur de la 35^e rue, où les trois navires ont jeté l'ancre.

BULLETIN POLITIQUE

L'honorable Wilfrid Laurier et Mme Laurier sont arrivés à Montréal hier soir et sont les hôtes de M. L. O. David.

L'élection partielle du comté d'Hochelaga, occasionnée par la nomination de M. Desjardins au Sénat, aura lieu le 21 octobre courant. — La Minerve mentionne comme candidats conservateurs dans Hochelaga pour remplir la vacance créée par M. Alph. Desjardins, M. J. O. Villeneuve, député local, le Dr S. Lachapelle, M. Ducharme, de Ste-Cunégonde, etc. — Le Monde demande au cabinet d'Ottawa de nommer le successeur de feu le sénateur Paquet dans la division Lanauddière, et recommande M. Bellemare, inspecteur des bureaux du revenu de l'intérieur à Montréal, afin que M. F. Vanasse, ex-réacteur du Monde, hérite de la charge d'inspecteur.

L'hon. M. Bowell est dans la vie publique depuis vingt-cinq ans. Ses amis le félicitent à propos de cet événement. Mais plus longue est la carrière de M. Bourassa, député de St-Jean, qui n'a pas cessé pendant une seule session depuis 1851 de représenter les électeurs de St-Jean. — M. W. C. Languedoc, procureur agissant pour le gouvernement fédéral, a demandé à la Cour d'Appel, siégeant à Québec, un changement de juridiction dans la cause des contrebandiers Bouchard et Landry. Le tribunal a accordé cette requête. Ainsi, au lieu d'être entendu à la Malbaie, le procès se fera à Québec. — Le Quotidien, parlant du déraillement récent d'un convoi de nuit du Grand-Trono à Lévis, dit que cet accident est dû au nombre insuffisant d'employés de l'Intercolonial. Au lieu, dit-il, d'employer le nombre de Canadiens nécessaire, on préfère expulser les voyageurs et le matériel à des pertes irréparables. — L'hon. Ed. Blake retournera en Angleterre au mois de novembre.

« Si vous voulez avoir des nouvelles de chez vous, éloignez-vous un peu. » — Il nous arrive de Montréal une rumeur assez étrange accompagnée d'une demande de renseignements. « Depuis quelques jours, dit-on, l'Electeur cherche à se rapprocher de l'honorable secrétaire provincial. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? » — Nous sommes fort empêchés de répondre et notre ignorance à ce sujet est complète.

En politique, les accouplements les plus hybrides sont possibles, mais nous ne croyons guère à celui-là. — Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qui vient d'arriver du Nord-Ouest, déclare que le jugement du Conseil Privé ne saurait régler définitivement la question des écoles de la Manitoba, et se rapporte à la justice rendue à la minorité catholique, qui n'est pas obligée de se soumettre à la décision des nobles lords. Jusqu'à ce qu'elle ait obtenu la réparation qui lui est due, il ne peut être question pour elle d'abandonner la parole. — On mande d'Ottawa que le cabinet fédéral a été forcé de s'occuper de la question des écoles de la Manitoba. La communication de Mgr Taché, reçue il y a quelque temps, a été déferée à un comité du Conseil Privé, lequel comité devra étudier toute la question et faire rapport. Ce comité est composé de sir John Thompson et des honorables J. A. Chapleau, Ed. Dewdney et Mackenzie Bowell, deux protestants contre deux catholiques. Au cas probable de partage égal des voix, il y aura évidemment deux rapports, ce qui ne hâtera pas beaucoup le dénouement.

LA CONFERENCE LAURIER

C'est ce soir à la salle Windsor, que l'honorable Wilfrid Laurier, le tribun populaire, l'éloquent debater et le chef respecté du parti libéral, doit donner la conférence qu'il a préparée sur l'invitation du Club National.

On sait qu'il a choisi comme sujet, la carrière politique d'Abraham Lincoln, le martyr de l'émancipation des noirs, l'une des grandes figures de l'histoire contemporaine.

Un pareil sujet traité par un tel homme ne peut manquer d'intéresser vivement l'auditoire d'élite qui se réunira ce soir.

M. Laurier est un dévot de la liberté, un admirateur passionné de tous les libérateurs. Parmi les grandes figures qui se partagent l'estime de ce fervent aux nobles aspirations, Abraham Lincoln a toujours occupé un rang éminent.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que la voix sympathique, la parole facile, la diction pure et le geste élégant de M. Laurier ajoutent toujours un charme de plus à l'intérêt des sujets qu'il traite.

Ceux qui auront le plaisir de l'entendre, ce soir, conserveront longtemps le plus agréable souvenir de cette agréable séance littéraire. La conférence commencera à huit heures.

L'HISTOIRE SE REPETE

Il y a cent vingt-cinq ans personne ne prévoyait l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique contre la mère-patrie. Immédiatement avant la déclaration de l'indépendance américaine, les habitants des treize colonies étaient les sujets anglais les plus bruyamment dévoués à la couronne d'Angleterre.

Tous les historiens de l'époque s'accordent à dire que toutes les chaires de Boston — la ville qui a été l'avant-garde de la révolution — étaient occupées par des prédicateurs dont le rôle en faveur du lien britannique dépassait toutes les bornes.

Tous les offices religieux, et toutes les réunions profanes, commencent ou se terminent par le chant du God save the King, que l'on a rapetassé depuis l'intention de la reine Victoria.

de la sont aujourd'hui de protestations de loyauté à la couronne anglaise. Les dérivains qui ne se souciaient pas de jouer le rôle de courtisans étaient obligés de se tenir cois. Chacun était c'était à peine si l'on osait se chuchoter à l'oreille quelques mots en faveur des colonies et contre l'autorité du roi George.

Au Congrès mémorable tenu dans la ville de Philadelphie, deux membres seulement eurent le courage de se déclarer en faveur de l'indépendance dès les premières séances de cette réunion, et c'est en grande partie grâce à l'exemple de John Adams et de Patrick Henry si plus tard les délégués ont fait preuve d'énergie.

Lorsque la nouvelle se répandit que le Congrès avait décidé de braver les dangers et les incertitudes de la guerre, la consternation fut générale et il semble que les colonies ont plutôt été poussées vers l'indépendance qu'elles ne l'ont acceptée.

Au début de la guerre de l'indépendance, les journaux coloniaux vilipendaient les hommes qui jetaient les fondements de la république géante.

De haut des chaires on lançait l'anathème aux patriotes qui osaient s'insurger contre l'autorité du roi. On proclamait que la soumission aux taxes iniques imposées par la Grande Bretagne était le plus sacré des devoirs.

Tous les fonctionnaires et bureaucrates accablèrent de leur mépris les rebelles dégoûtés et juraient d'exterminer cette vermine. Après le triomphe des patriotes, ce furent ceux-là mêmes qui avaient le plus injurié le parti national qui se montrèrent les plus serviles adulateurs du soleil levant.

Il en sera de même des loyalistes toriens du Canada le jour où le triomphe de la cause unioniste sera définitivement assuré.

Notre situation est tout à fait anormale. Le marché américain est fermé à nos produits. Pour y avoir accès, il faut payer un tribut très élevé.

De l'autre côté de la frontière, les produits de la ferme se vendent beaucoup plus cher qu'ici. Le cultivateur canadien sait cela et il se demande pourquoi son travail à lui n'est pas aussi bien rémunéré que celui de ses voisins.

Non seulement tous les cultivateurs, mais tous les citoyens de la grande République jouissent d'avantages dont nous sommes privés. Le mécontentement qui se manifeste surtout par le dépeuplement de nos campagnes est la conséquence de cette inégalité.

Si la population était riche nous pourrions supporter ces inconvénients; mais de 1874 à 1890 les hypothèques consenties en faveur des 71 compagnies de prêt qui ont fait rapport au gouvernement du Canada ont augmenté de sept fois leur montant primitif.

Le mal est tellement grand que les demi-mesures ne suffiront jamais à satisfaire le public. Il faudrait un programme qui lui offrirait la certitude absolue d'une réforme.

La fidélité au lien colonial est un luxe qui coûte beaucoup trop cher lorsque les pères et les mères sont obligés, pour assurer son maintien, de dire adieu à leurs fils et à leurs filles qui s'en vont par milliers dans la république voisine.

Les chefs politiques croient-ils que des hommes, qui ont toutes les misères du monde à ramasser l'argent nécessaire au paiement de l'intérêt sur leurs hypothèques, puissent tenir beaucoup au système qui nous régit ?

Croient-ils qu'ils puissent payer de gaieté de cœur les taxes qui leur sont imposées et se consoler à la pensée que cela leur fournit le moyen de prouver leur loyauté envers la couronne d'Angleterre et leur dévouement envers eux-mêmes et leurs familles ?

Le Canada se dépeuple tandis que la république voisine marche à pas de géant dans la voie du progrès.

Notre sol est fertile, notre peuple industrieux, intelligent, soumis aux lois; mais il patage dans l'ornière et sa seule mission semble être d'élever des enfants pour les envoyer aux Etats-Unis, tandis que les vieux parents restent ici pour recueillir péniblement le montant de l'intérêt annuel dû aux compagnies de prêt.

Le réciprocité mettrait fin à ce déplorable état de choses. Reste à savoir si elle est possible sans l'union politique avec les Etats-Unis.

Le mouvement en faveur de cette évolution s'accroît de jour en jour, et les protestations hystériques d'une loyauté contre nature n'empêcheront pas plus ce dénouement, qu'elles n'ont empêché l'émancipation du grand peuple qui nous avoisine.

Témoignage non suspect

L'Electeur exhibe un article publié par la Presse il y a six ans, et il fait précéder de remarques appropriées. Nous reproduisons le tout :

On nous assure que des conservateurs, animés du désir d'envoyer dans les relations de cette partie frappée, de sir Adolphe Caron et M. Chapleau, se vantent qu'ils vont, s'ils ne l'ont pas déjà fait, signaler à l'attention des Commissaires Royaux sur l'affaire Caron des révélations que fait la Presse, dès 1888, précisément sur ce qui fait l'objet de la présente enquête.

Ce ne sont pas là des déclarations posthumes, puisque ceux qui les ont faites sont encore pleins de vie, et d'autre part on ne saurait les mettre de côté sous prétexte qu'elles émaneraient de sources libérales, puisqu'elles viennent de l'organe reconnu d'un ministre fédéral, d'un collègue de sir Adolphe lui-même, de gens du même parti qui, suivant le mot de la Presse, ont partagé les dépouilles.

Si, comme on le dit, les révélations de la Presse sont portées à la connaissance des commissaires, on se demande à ceux-ci vont faire assigner comme témoins l'honorable M. Chapleau, l'inspirateur de ce journal et son principal rédacteur l'honorable M. Nantel.

En tous cas, voici l'article en question de la Presse, qui est la confirmation conservatrice de la position prise par M. Edgar. Il a paru dans la Presse du 16 novembre 1888 :

« Les directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean adressent une nouvelle demande au parlement fédéral pour un subsidé additionnel de \$2,500 par mille formant un total de \$478,000 pour le chemin, qui est de 170 milles. « Personne ne conteste l'avantage d'avoir une communication par chemin de fer entre la vallée du Lac St-Jean, Québec et Trois-Rivières. Mais ce qui paraît singulier, c'est qu'une compagnie de capitalistes bien posée dans les affaires et qui n'a pas craint de se fuser à construire la moitié de son chemin en seize ans. »

« Cependant cette compagnie a été plus favorisée qu'aucune autre compagnie de chemin de fer de notre province. Elle dispose actuellement de subside fédéraux représentant un montant de \$14,41 par mille. Comment se fait-il qu'une compagnie sérieuse ne puisse, avec un pareil subsidé, construire un chemin de troisième classe. »

« On nous assure qu'un DES DIRECTEURS FAISAIT PAYER UNE COMMISSION SUR LES SUBSIDES. FAISAIT VOTER, un autre prélevait une autre commission sur l'achat des rails, enfin un troisième avait le monopole de la vente des matériaux. »

« Les directeurs sont riches, mais n'ont pas encore jugé à propos de risquer leurs capitaux dans l'entreprise. Ils demandent modestement à l'Etat de leur payer un chemin dont ils resteront les propriétaires, tout en faisant de beaux bénéfices durant la construction. »

« En revanche, ce sont de bons pétitionnaires politiques, gens fort secondaires en ce qui concerne les intérêts généraux à tous les fonds possibles. »

« Bien plus, un ministre est directement intéressé dans l'entreprise. »

« Donc, le 15 octobre 1888, la compagnie avait les ressources suffisantes pour la construction de toute sa ligne. Or, depuis cette date, la compagnie a obtenu du gouvernement fédéral un subsidé additionnel de \$96,000, de sorte qu'aujourd'hui elle doit avoir des ressources plus que suffisantes pour construire toute sa ligne. »

« Maintenant, comment se fait-il, on plutôt comment expliquer le fait que cette compagnie est encore en instances auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un subsidé additionnel de \$2,500 par mille, ou de \$478,000 pour toute sa ligne ? « Cette énigme est facile à déchiffrer. »

« Il y a deux compagnies distinctes dans ce chemin de fer de Québec au Lac St-Jean ; la vraie compagnie incorporée par acte de la législature, et la compagnie de construction ; Timber and Lake St John Railway lumbering and trading company, incorporée par lettres patentes en date du 15 octobre 1877. C'est cette dernière compagnie qui, vers 1878, a marché fait avec l'autre, manipule toute l'affaire, empêche tous les subsidés et tout ce qui peut s'empêcher. La vraie compagnie n'est maintenue en existence que pour la forme, c'est tout simplement un trompe-l'œil. »

« La compagnie de construction, qui est tout, se compose d'abord de MM. John Ross, William Whitthall, James Gibb Ross, James Connolly, J. B. Renaud, Elisée Beaudet, Isidore Thibaudeau et Adolphe P. Caron comme premiers actionnaires et directeurs. Le capital de cette compagnie est fixé à \$200,000 et les lettres patentes déclarent que, sur le total de \$200,000, il a été versé \$10,147. C'est avec ce modique capital versé de \$10,147 que les affaires du chemin de fer du Lac St-Jean ont marché depuis. »

« Outre les personnes mentionnées dans les lettres patentes, on prétend qu'il y a dans la Constructing Company M. Baby et d'autres proches parents de sir Adolphe P. Caron. « C'est ici que l'on commence à trouver le mot de l'énigme, le secret de la recette extraordinaire au moyen de laquelle une dizaine d'individus, sans y mettre d'autres choses de leur poche que \$10,147, ont réussi à construire une soixantaine de milles de chemin de fer et, surtout, à arracher un subsidé aussi libéral au gouvernement fédéral. »

« M. Beaudet va-t-il obtenir ces \$478,000 ? C'est possible. C'est une dilapidation gigantesque; mais le gouvernement ne s'occupe pas de cela. Pour l'instant ce se présenter dans Lotbinière, les ministres lui (M. Beaudet) ont promis un cadeau pour lui et ses amis et il va l'avoir. Comme de raison sir Adolphe, qui paraît dans les dépouilles de son père, pour leur permettre de se partager le montant de l'intérêt annuel dû aux compagnies de prêt. »

« C'est là tout le fond de l'affaire. La compagnie n'a pas besoin d'un subsidé additionnel pour exécuter son entreprise, mais les ministres ont besoin d'argent et le chemin de fer du Lac St-Jean offre un excellent prétexte pour s'en procurer. Nos gouvernants ne sont pas hommes à manquer une pareille occasion : soyez sûrs qu'aux prochaines élections, pour recruter des partisans, des approbateurs de l'affaire Riel, nos députés auront à leur disposition de quoi frapper. »

« Ainsi s'explique la demande de M. Beaudet. Les gens du chemin de fer du Lac St-Jean ont fourni depuis quelques années dans le district de Québec la plus grande partie des fonds requis pour les fins de corruption et comme il faut plus de corruption pour triompher de l'opinion publique que s'admirer davantage, le gouvernement va reculer pas devant la nouvelle saignée de \$478,000 que MM. Beaudet, Boemer et consorts sont en voie de pratiquer dans la caisse publique. »

« Nous prions nos lecteurs d'être attentifs le 15 du mois courant, et qu'ils ont écrits du fait par lettre-circulaire, de se mettre immédiatement en règle avec l'administration de la PATRIE, s'ils ne veulent pas souffrir de retard dans l'envoi du journal. L'abonnement est invariablement payable d'avance et nous ne faisons jamais exception à cette règle. »

L'espèce bovine à la dernière exposition

Nous avons vu le manque absolu de principe qui a servi de base à la liste des prix accordés à l'espèce chevaline. Il suffisait à lui seul à expliquer l'abandon des cultivateurs canadiens. Mais pour l'espèce bovine l'abus et l'injustice sont encore plus grands ainsi que nous allons le constater par les chiffres qui suivent et qui sont indéniables. D'abord le président du comité est encore M. Trenholme qui l'était déjà pour les chevaux. Est-ce que la province de Québec est tellement pauvre en agriculteurs qu'elle n'en puisse pas produire au moins deux : un pour les chevaux, un pour les bêtes à cornes ? Et dans cette province essentiellement française n'est-ce pas une injustice criante faite à nos nationaux que de les exclure ainsi des plus hautes positions au profit d'un Anglais qui est laitier et par conséquent pas aussi compétent que nos grands éleveurs ? Tout cela est évident et dans aucun autre pays du monde on ne trouvera la même individu président à la fois des chevaux et des bêtes à corne. Il faut venir dans la province de Québec pour voir ça et bien d'autres anomalies du même genre. Au reste sur 22 membres qui forment le comité savez-vous combien on compte de « Canayens » ? On en compte tout simplement six. Croyez-vous que nos cultivateurs sont assez idiots pour ne pas comprendre ce que cela veut dire ? Ils s'abstiennent et ils ont raison. Tant qu'un pareil déni de justice sera fait à notre population, l'Exposition de Montréal ne méritera aucune sympathie. Nos compatriotes qui font partie du bureau de direction et qui permettent un pareil traitement, soit par ignorance profonde soit par avachissement, méritent les censures les plus sévères de toutes nos sociétés d'agriculture.

Ici, comme pour les chevaux, le surintendant est naturellement un Anglais. — No Canadian need apply. — Viennent, d'abord, les courtes cornes, pour lesquels on offre 30 prix de \$102. Ontario en a remporté la plus grande partie. Pas un Canadien n'a obtenu de prix.

Juges : deux Anglais. Classe 21 — Herefords, 30 prix de \$102. Trois exposants seulement, dont un d'Ontario, a remporté 16 prix avec 16 têtes. Les deux autres se sont partagés 12 prix.

Juges : deux Anglais. Classe 22 — Polled Angus, 30 prix de \$102. Trois exposants seulement, qui se divisent 21 prix. Il reste encore 9 prix à donner faute d'exposants.

Un juge anglais. Classe 23 — Gallaways, 27 prix de \$337. Deux exposants seulement, venus d'Ontario, et qui se sont divisés autant de prix qu'ils avaient d'animaux; soit : M. McEneaney, 14 prix, et M. Neilson 7. Et s'ils avaient amené six animaux de plus ils enlevaient les six autres prix qui restaient à donner. N'est-ce pas que c'est intelligent ? Mais, c'est encore mieux que cela dans la classe suivante.

Un juge anglais. Classe 24 — Devons, 27 prix, \$337. Un seul exposant d'Ontario qui, naturellement, a tout enlevé à lui tout seul. Il n'a pas eu la peine de concourir avec son voisin comme dans la classe précédente. Ce brave M. Knud, d'Edensville, Ontario, nous en a fait passer une rude. Dix-huit prix ! Il ne tenait qu'à lui d'amener onze animaux de plus pour raffer les 29, c'est-à-dire \$337. C'est un joli denier pour avoir le plaisir de voir les Devons de M. Knud. Voyons, y a-t-il rien de plus ridicule ? Voici une race inconnue dans la province, inconnue aux courtes cornes comme race d'engrais, sans aucun valeur comme race laitière et en lui consacrer 29 prix de \$337. Alors, un bonhomme d'Ontario, qui fait le commerce de cette race fantaisiste, charge un char de ces animaux et vient à l'Exposition de Montréal, où il est seul, raffer tous les prix. Est-ce là ce que le gouvernement de Québec et son ministre d'Agriculture appellent encourager l'industrie agricole ? Car on ne suppose pas que le ministre d'Agriculture est de droit membre du comité de direction de l'Exposition pour simplement couvrir de son autorité toutes ces absurdités. Il doit être là pour donner une direction intelligente, officielle, à ces grandes écoles où nos cultivateurs sont appelés à se instruire. La responsabilité morale de toutes ces vilaines choses retombe donc à la charge du gouvernement de Québec, dont c'est le devoir de surveiller les opérations de la Cie d'Exposition de Montréal et nous espérons qu'il mettra fin à tous ces abus, fruits d'une profonde ignorance des besoins du pays.

Dans cette classe encore un seul juge anglais. Classe 25 — Ayrshires, 58 prix, \$657. Cette classe était sans contredit la plus belle de toute l'Exposition et en même temps la plus intéressante.

La race Ayrshire, dont la renommée comme laitière est universelle, a plus fait pour l'amélioration de nos troupeaux dans la province de Québec que toutes les autres races réunies. Au lieu d'égarer l'opinion de nos cultivateurs en leur recommandant une demi-douzaine de races de fantaisie, pourquoi ne pas persister dans l'amélioration de nos troupeaux par le croisement de la race Ayrshire qui a déjà tant fait et qui se trouve partout à notre portée à des prix raisonnables ?

Il y a là un vice radical dans nos expositions, une absence complète de direction basée sur une véritable connaissance des besoins de la province. A quoi bon un ministre d'Agriculture, à Québec si son influence ne se fait pas sentir ou est nulle pour résoudre ces questions primordiales ?

Le gouvernement devrait adopter spécialement les deux grandes races qui

ANNONCE IMPORTANTE

—DE—

JOHN MURPHY & CIE

Departement : des ; Manteaux

— ET —

Costumes pour Dames.

Notre departement de Manteaux et Costumes est le plus considérable et nous montrons la plus grande variété de styles, Gilets à et 2 de long.

Tous avec longues colerettes. Dolmans, Gilets en Peluche, Gilets en Sealette. Tous nos Gilets sont achetés directement des meilleures fabriques de Paris, Londres et Berlin. Manteaux de toutes espèces faits sur commande à court délai.

John Murphy & Cie.

COSTUMES DE VOYAGE

Costumes de voyage en Tweed et en Drap, valeur spéciale.

Tweeds Tweeds

Tweeds pour Costumes et pour Ulsters. Tweeds Locoos, double largeur, depuis \$11.00.

Drap a Manteaux

Magnifique assortiment de drap pour Manteaux, couleur drap, cardinal, bleu Paon, Drat Gris, Bleu Marin, Vert Foncé. Bon Drap Beaver depuis \$2.15.

SEALETTE SEALETTE

En Soie, valeur spéciale, à \$6.50, \$8, \$11.50, \$14.50, Sealette en Mohair, \$6.50 et \$10, très fin. Peluche à Manteaux. 24 pouces de largeur, depuis \$2.25.

CHALES CHALES

Magnifique choix de Chales. Chales Tweed. Chales en Laine Cheviot. Chales fins, velours et Reversible.

JOHN MURPHY & CIE

1781, 1783 Rue Notre-Dame

COIN DE LA RUE ST-PIERRE.

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphones—3193

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que nous nous livrons toujours au

Commerce : de : Meubles

Notre assortiment est considérable et bien choisi, comprenant une quantité d'ameublements de Salon et de Chambres à coucher, dans les modèles les plus nouveaux et les plus satisfaisables. Après notre considération, nous avons décidé de faire de grandes réductions sur tout le stock et nous commençons

LUNDI, LE 3 OCTOBRE

A vendre nos marchandises à des prix qui dépassent toutes les réductions antérieures.

FEE & MARTIN

Nos. 357 à 361 Rue St Jacques.

185-3

M^c A. GARIEPY

POUR ACCOMMODER SA NOMBREUSE PRATIQUE A TRANSPORTER SON

ETABLISSEMENT DE MODES

— AU —

No. 1710¹ Rue Ste-Catherine

STOCK COMPLET DE MODES POUR L'AUTOMNE.

184-3

THE E. B. EDDY Co

HULL, P. Q.

PAPIER DE TOUTE SORTE

BRUN A ENVELOPPE, MANILLA, PAPIER DE SOIE, A IMPRIMER LES JOURNAUX, DE TOILETTE ET CARTON EN BOIS.

Allumettes, Articles en Bois, en Papier Maché.

Demandez celui fabriqué par la manufacture de

E. B. EDDY,

mentionné dans les lignes ci-dessus et voyez à ce que vous n'en ayez pas d'autre.

SUCCESSALE A MONTREAL : 318 RUE ST-JACQUES.

LA PATRIE

Imprimé et publié par la Compagnie de Publication de La Patrie... Administration et rédaction: 77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ASSEMBLEE COOPERATIVE NO 6023

Chevaliers du Travail. Résolu: 10 Que cette assemblée désapprouve l'action des maîtres-boulangers qui se sont formés en association dans le but d'augmenter le prix du pain.

LE PAPE NOIR

Election du général des Jésuites. Le Rev. P. Martin est le nouveau titulaire.

New-York, 3.—Une dépêche d'Europe annonce que le Rev. P. Martin a été élu général de la Société de Jésus. La place que cette société occupe dans l'Eglise et le rôle non moins considérable qu'exerce le général de l'ordre, surnommé le Pape Noir en certains quartiers, feront trouver quelque intérêt aux renseignements qui suivent:

Les Jésuites comptent actuellement 13,000 membres, divisés en cinq groupes ou-mêmes subdivisés en provinces. Le groupe italien est composé des provinces de Rome avec 307 membres; Naples avec 312; la Sicile avec 241; Turin avec 452; Venise avec 355, faisant un total de 1,764.

En France l'ordre compte 2,863 membres répartis entre quatre provinces. Le groupe allemand comprend les provinces d'Allemagne avec 1,099 membres; de Belgique avec 833; d'Autriche-Hongrie avec 842; de Hollande avec 490; de Galicie avec 374, faisant un total de 3,470.

Le groupe espagnol comprend les provinces d'Aragon avec 945 membres; de Castille avec 869; de Tolède avec 428; de Portugal avec 203; du Mexique avec 123.

Les sept provinces anglaises sont l'Angleterre avec 555 membres; le Maryland, 564; les Missouris, 403; l'Irlande, 287; le Canada, 240; la Nouvelle-Orléans, 195; et le Zambèse, 53, en tout 2,367.

Le Père Martino, qui succède au Père Anderson, est né d'une famille pauvre de Burgos, en Espagne. Il n'est âgé que de 44 ans.

Ceux qui ont des accès ou quintes de toux sont immédiatement soulagés par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. La guérison est certaine.

CHOLERA

Préventif certain, guérison radicale de toutes maladies, sans frais ni drogues, par le traitement du Sirop de Térébenthine de Lavolette.

Maure d'eau (traité des maladies)... 50.50. Vieux ainsi (regies d'hygiène)... 0.50. La santé pour tous (phénix)... 0.25.

BIBLIOPHATHES. Après la mort, par L. Denis—livre d'occasion—nous vivons invisibles... 0.70. Règles de l'hygiène... 0.10.

Les dernières nouveautés en Etottes à Robes d'automne et d'hiver sont vendues à des prix modérés à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine.

Le Sirop de Térébenthine de Lavolette soulage immédiatement, et guérit en moins de huit jours ces accès de toux, car c'est le meilleur microbicide connu.

AVIS

CHAQUE PLUG DU Myrtle Navy!

EST MARQUE T. & B. EN LETTRES BRONZÉES.

C'EST LE SEUL VÉRITABLE

CADREUX DE NOCES

WATSON & DIKSON

GLACIÈRES DE TOUT MODELE

FRANCIS GIROUX, VINS, COGNAC, LIQUEURS

QEO. W. REED

Un Ami

Désire mentionner par l'entremise du journal le Register des résultats bienfaisants qu'il a reçus de l'usage régulier des Pilules d'Ayer. Il dit: Je me sentais malade et fatigué et mon estomac semblait être en désordre.

Besoin

d'un laxatif, d'essayer les Pilules d'Ayer. — Boothby (Me.) Register. "Entre les âges de cinq et quinze ans, l'école tourmentée d'une sorte de 'saillir', ou crampion, principalement aux jambes, et spécialement à la courbure du genou au-dessus du mollet. A cette place des plis suppurants se forment, puis deviennent croûtes et se croassent, quand la jambe remuait. Ma mère essayait de tout, mais tout fut en vain. Quoique un enfant, je fus les jours au sujet des efforts bienfaisants des Pilules d'Ayer, et persuadai ma mère de me les laisser essayer. Sans grande foi dans le résultat elle se procura des

Pilules d'Ayer,

et je commençai à en faire usage, et bientôt je remarquai une amélioration. Encourage par ceci, je continuai, jusqu'à ce que j'en eusse pris deux boîtes, quand les plis disparurent et je n'ai jamais été depuis tourmenté par elles." — H. Chipman, Agent de propriétés immobilières, Roxbury, Va.

Chaque Dose est Efficace.



Le Sirop de Térébenthine

Docteur Lavolette

Les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25 Cts et 50 Cts LE FLACON

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1899

Je, soussigné, certifie que le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est un remède qui n'a fait que soulager notablement la maladie de l'asthme dont je suis atteint depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensé de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat, et je constate que le Sirop de Térébenthine de Lavolette est un remède qui agit avec une efficacité progressive qui opère tous les jours chez moi par l'usage de ce Sirop, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

SEUR OCTAVIENNE, Soeur de Charité de la Providence, coin des rues Pallum et Ste Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St Hubert et Ste Catherine

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du Sirop de Térébenthine de Lavolette m'a beaucoup soulagé. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

SEUR THOMAS COLEMAN, Soeur de Charité de la Providence.

Montréal, 19 Janvier 1891.

J. G. LAVIOLETTE, Er. M. D., Mon cher Monsieur.—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre Sirop de Térébenthine. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Un seul verre de votre Sirop m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes très cordiales salutations.

Votre tout dévoué, C. A. M. PARADIS, Prop. O. M. L.

Montréal, 12 Janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans et moi-même depuis quatre ans, depuis six ans et moi-même depuis quatre ans, depuis six ans et moi-même depuis quatre ans, depuis six ans et moi-même depuis quatre ans.

ADOLPHE LEMAY, Médicine Recorder B. A. T. DE MONTREY

Je suis le propriétaire de la vente chez tous les Pharmaciens.

J. G. LAVIOLETTE, M. D.

FRANCIS GIROUX, VINS, COGNAC, LIQUEURS

ALCIBIADE BEIQUE

LA PATRIE



Quand une Femme se Propose

de laver du linge sans Pearline, son mari ou son patron devraient intervenir. Elle ne détruit pas seulement sa santé et sa force en frottant inutilement, mais elle détruit aussi le linge. Ce frottement, frottage, frottage n'est pas nécessaire. Mettez de la Pearline dans l'eau et lorsque vous commencerez à laver, votre ouvrage sera fait en partie. C'est la Pearline qui enlève les saletés et fait l'ouvrage—et non vous, avec votre planche à laver. On rince un peu et c'est tout.

DEFIEZ-VOUS

Des colporteurs et quelques épiciers peu scrupuleux vous disent: "ceci est aussi bon que" ou "c'est la même chose que la Pearline." C'EST FAUX.—La Pearline n'est jamais colportée, et si votre épiciers vous envoie quelque chose à la place de la Pearline, faites ce qui est sage—renvoyez-la. JAMES PYLE, New-York.

LOUIS BELANGER, L. L. B., AVOCAT

THEO. BERTRAND, AVOCAT

Dr G. B. FARIBAUT, Médecin et Chirurgien

Dr D. PAVLIDÈS, Médecin et Chirurgien

Dr CHS. DANSEAU, Médecin et Chirurgien

Dr J. R. RAYMOND, Médecin vétérinaire

Ecole d'Équitation de Montréal

F. ED. MELOCHE, Architecte

Perrault & Mesnard, Architectes

A. & E. LOIGNON, Ingénieurs-Civils

Dupont, Ledue & Bourque, Ingénieurs-Civils

PRECOURT FRÈRES, Entrepreneurs Menuisiers

J. EMILE VANIER, Ingénieur Civil, Arpenteur

J. E. LAURENT, Architecte et Menuisier

Lalonde & Girard, Manufacturiers de Portes, Châssis, Jalousies, etc.

PIERRE HAMELIN, Manufacturiers de Tonnages, Découpages, etc.

PAUZE & LAMOUCHE, Ouvriers en Peinture, Ferronnerie, etc.

Plombiers, Ferblantiers, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur.

FEUILLETON DE LA PATRIE

No 18 LE MYSTÈRE DE MANTES

PREMIERE PARTIE

(Suite)

—La preuve, s'il vous plaît?

—Je la trouve encore dans la 1^{re} t^{re}.

—A quel endroit, je vous prie?

—Vous avez avoué à mademoiselle Louise que vous l'aimiez, et elle vous écrit; elle fait plus, elle vous demande de lui écrire, et de lui écrire non par l'intermédiaire de Blanche, mais d'intermédiaire, le mot y est.

—Vous croyez?

—Regardez!

—C'est vrai... Vous m'avez réchauffé le cœur. Si nous buvions un coup, hein?

—Et l'Excellent homme, tout ragillard par les bonnes paroles de son jeune confident, se réchauffa l'estomac avec un grand verre de Porto.

Le lendemain matin, sir Arthur prit à part le comte et lui demanda s'il avait consulté sa fille.

Blanche se promenait à quelques pas d'eux dans le jardin.

—Je vais le faire tout de suite, répondit M. de Terriane en souriant, mais je crois bien que je pourrais vous dire d'avance la réponse.

La réponse de Blanche à son père fut, en effet, un baiser.

—Ce n'est pas moi qui te le rendrai, s'écria le comte en voyant arriver Georges.

Et se tournant vers le créole, qui lui tendait la main:

—Mon cher enfant, lui dit-il, embrassez votre fiancée!

DEUXIEME PARTIE

L'hôtel Terriane, si tranquille d'ordinaire, était, le matin du 20 septembre 1884, un des plus bruyants ou du moins un des plus agités de l'avenue de Villiers; un événement extraordinaire allait, en effet, s'y passer: le comte, après avoir éconduit vingt prétendants appartenant à la plus ancienne noblesse et cités comme modèles dans le high life, mariât sa fille à un inconnu sans parti, dont il avait fait la rencontre sur une page sans casino. Aussi le flot des curieux et surtout des curieuses envahissait-il les allées avant même le départ pour la mairie, sous prétexte d'admirer Blanche dans sa robe de noces, en réalité pour recueillir sur son fiancé les renseignements inutilement cherchés dans les journaux mondains.

M. de Terriane n'aimait ni le faste, ni le bruit, et il mariât sa fille aussi simplement que le lui permettait sa situation; mais il ne pouvait empêcher les gens qu'il connaissait beaucoup, de s'intéresser à Blanche et de venir le lui témoigner par des compliments, des éloges et des questions.

Mademoiselle de Terriane, rayonnante de joie, était plus belle que jamais.

Les deux jeunes gens devaient aller directement de la mairie à l'église, revenir de l'église à l'hôtel, où un lunch serait offert aux invités, et partir ensuite à l'anglais pour Fontainebleau, après avoir changé de toilette. Leur absence durerait huit jours. Le père s'y était résigné de bonne grâce. On avait pris rendez-vous pour le lendemain à Maynard, où l'on causerait alors affaires, c'est-à-dire agriculture et fermes-modèles, et l'on vivrait ensuite heureux tous ensemble, avec Simpson, avec Armand, avec Louise, avec Germain, si la santé du banquier venait à se rétablir.

—Comment, se disaient les amis du comte, M. de Terriane s'est-il entiché ainsi en quelques semaines, lui si craintif, si sauvage, si soupçonneux même, d'un étranger qui n'a même pas un nom de parent à mettre sur ses lettres de convocation? Il y a là quelque mystère.

Si les amis du comte avaient adressé cette question à Georges, le jeune homme leur aurait répondu sans doute:

—J'étais amoureux, donc jaloux de plaisir à celui dont dépendait mon bonheur, donc éloquent et persuasif. J'ai cherché sa corde sensible, je l'ai trouvée et j'en ai joué. Je connaissais un peu l'agriculture; mais si c'eût été l'industrie, le commerce, les lettres ou les arts qu'il eût fallu connaître pour me faire bien venir de M. de Terriane, je me serais fait presque aussi aisément fabricant, marchand, écrivain ou artiste que cultivateur. Rien n'est impossible à qui veut ardemment.

Et le créole aurait eu raison de répondre ainsi. Dites à un amoureux, à un véritable amoureux, bien entendu: "Dérochez une étoile, et tu épouseras!" l'amoureux trouvera le moyen de dérocher une étoile!

D'ailleurs, qu'est-ce que cette alliance laissait à désirer? Les jeunes gens s'aimaient. Le genre et le beau-père s'aimaient. Il y avait presque parité entre les deux fortunes. Bien plus, ces deux fortunes, on allait, d'un commun accord, n'en faire qu'une, et la mettre au service d'une même idée. Le jour, on s'occuperait d'agriculture intelligente, c'est-à-dire susceptible d'intéresser deux hommes de valeur, qui s'aimaient l'un et l'autre les travaux des champs; le soir, on se délasserait en interprétant les chefs-d'œuvre de la musique classique.

Quand viendrait l'hiver, on laisserait la terre endormie se détremper sous la pluie ou se protéger des fortes gelées dans son manteau de neige, et l'on irait, après avoir vécu à Maynard de la vie rustique, vivre à Paris de la vie élégante. Tout était donc pour le mieux dans la meilleure des unions.

Le comte de Terriane partageait la joie de sa fille.

Georges Darbucière était-il aussi fiancé, aussi complètement heureux?

Non; car il avait, lui, toute une série d'arrière-pensées: Dolbarre, Milon de Saint-Oues, les cinquante mille francs, les cinq cent mille, le complet tramé contre sa fiancée, le monsignor qu'il avait dû commettre le 25 juillet et qu'il se pouvait avouer le 20 septembre sans se rabaisser aux yeux de ces honnêtes gens

MARDI, 4 OCTOBRE

et leur faire partager inutilement ses angoisses.

Du moins touchait-il au dénouement du drame où, sous l'habit du jeune premier, force lui avait été joué—à de jouer un rôle de traître doublement étranger, puisqu'il ignorait dans quel but et pour le compte de quels personnages, Oh! à quel âge j'étais, après avoir emporté sa fiancée, son épouse bien aimée, que personne au monde ne pourrait plus lui disputer, il traitait à ces misérables, qu'il savait où trouver dans l'ombre, et leur disait: "Me voilà! c'en est fait de vos projets infâmes! c'en est fait de vous!"

Leur piste, il la tenait maintenant! Le 15 août, en effet, Georges, promu officieusement fiancé de mademoiselle de Terriane, avait envoyé aux initiales F. H. D., à Paris, poste restante, la lettre suivante:

"Nos affaires sont en voie. Ma demande est agréée. Le mariage aura lieu vers la fin de septembre."

Et la réponse ne s'est-elle pas fait attendre!

"Vous justifiez, avait écrit presque aussitôt F. H. D. au créole, le confiance que nous avons mise en vous. Ne laissez pas toutefois se refroidir votre zèle. Dès que la date de votre mariage sera fixée, faites-la moi connaître, et dites-moi en même temps où je devrais vous remettre le lendemain, suivant nos conventions, les quatre cent cinquante mille francs dont nous vous serons redevables."

Enfin, le 1er septembre, le créole avait jeté à la même adresse ces mots:

"Mariage à Paris le 20; rendez-vous à Fontainebleau, le 21, à onze heures du matin, à l'entrée de la ville, sous l'avenue de platanes qui mène à la gare."

Et reçu, le 3, cette réponse significative, malgré son laconisme:

"J'y serai."

(A continuer.)

"August Flower"

Il existe à Malton, sur Hudson, N. Y., un gentilhomme du nom de capitaine A. G. Patis, qui nous a écrit une lettre dans laquelle il est évident qu'il a pris une décision au sujet de certaines choses. Voici ce qu'il dit:

"Je ne suis servi de votre préparation 'August Flower' dans ma famille pendant sept à huit ans. Nous l'avons toujours à la maison, et je crois qu'il est le meilleur remède pour l'indigestion et la constipation, dont nous nous souvenons jamais servir.

Ma femme est atteinte de la dyspepsie et souffre beaucoup après avoir mangé. 'August Flower' fait disparaître ces douleurs. Ma femme ne dit souvent quand je vais à la ville: 'Nous n'avons plus d'August Flower,' tu devrais en acheter une bouteille.' Je souffre aussi de l'indigestion et quand je ressens quelques douleurs, je prends une ou deux cuillères à la fois avant de manger, pendant un jour ou deux, et tous les maux disparaissent. [18]

Téléphone Bell 1231.

R. G. GAUCHER, Peinture à l'épreuve du Feu et l'Eau.

Premier prix obtenu à l'Exposition internationale de Montréal, 1891-1892.

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, 219 et 221 Rue St Paul

Articles de Peche et de Chasse. 2 mai - 6 m

ETABLIE EN 1854

CIE D'ASSURANCE PHENIX DE MONTREAL, Can.

Capital en numéraire \$2,000,000

Succursale du Canada, Bureau Principal: 114, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

GERALD E. HART, gérant général.

Consultez une partie de votre assurance contre le feu pour cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement.

CYRILLE LAURIN, G. MATTIAND SMITH, J. A. MERRILL, G. R. FABRE, GABRIEL & PEIRAS, Agents à Montréal.

La Guardian

Compagnie d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie.

D'ANGLETRE

Avec l'assurance des célèbres THE CITIZENS INSURANCE Co. du Canada.

CAPITAL \$1,000,000

BUREAU PRINCIPAL: GUARDIAN ASSURANCE BUILDING, 181 Rue St-Jacques.

E. F. HEATON, Gérant. G. A. ROBERTS, Sous-gérant.

LA PHENIX.—INCENDIE

SUCCESSALE ETABLIE EN 1808

FATHERSON & FILS, Agents-généralistes

35 rue St-François-Xavier, Montréal.

RAYMOND & HUBERT, Agents-collecteurs, section Française.

COMPAGNIE

d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

DE LA CITE DE MONTREAL,

BUREAU:

No 9 COTE ST-LAMBERT,

TELEPHONE No 1061.

REDUCTION DE 50 0/0

Sur les taux ordinaires.

S. BOURASSA,

PHOTOGRAPHE,

206 RUE ST-LAURENT,

Prix pour les voyageurs: Cabinet: 50 c., 50 c. par semaine: 1.00

Colonne Carsley

AVIS PUBLIC

A cause du mécontentement général causé par les acomptes et les marchandises...

S. CARSLY

A PROPOS

GANTS de KID

Nous venons de recevoir les dernières nouveautés en gants de kid de Suède...

S. CARSLY

Nouveautés en Gants

Les lignes régulières de gants de kid de dames sont maintenant complètement assorties...

S. CARSLY

VETEMENTS

PETITS GARÇONS

COSTUMES D'ECOLIERS COSTUMES D'ECOLIERS COSTUMES D'ECOLIERS

TOUTES GRANDEURS TOUTES QUALITES

Tous les patrons les plus nouveaux.

Costumes en tweed écossais pour petits garçons.

Costumes en tweed anglais pour petits garçons.

Costumes en tweed canadien pour petits garçons.

Spécialement confectionnés et très durables pour écoliers.

Costumes d'écouter pour jeunes gens.

Costumes d'écouter pour jeunes gens.

Costumes noirs pour jeunes gens.

Costumes noirs pour hommes.

S. CARSLY

VETEMENTS

Petits Garçons

Pardessus pour Jeunes gens

Pour l'automne et l'hiver, dans tous les tons les plus nouveaux.

S. CARSLY

Articles pour Hommes

MAINTENANT PRETS

Nous sommes maintenant prêts pour le commerce d'automne, car nous venons de recevoir plusieurs caisses de sous-vêtements...

Sous-vêtements en mérinos naturel pour hommes.

Sous-vêtements en mérinos blanc pour hommes.

Sous-vêtements en mérinos de fantaisie pour hommes.

S. CARSLY

Marchandises de Deuil

Le MEILLEUR MAGASIN A MONTREAL pour MARCHANDISES NOIRES T MARCHANDISES DE DEUIL DE TOUTES SORTES, EST CELUI DE

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

Rue Notre-Dame MONTREAL

EDITION DU SOIR CONSEIL MUNICIPAL

L'élargissement de la rue St-Jacques et Notre-Dame

Subsidés à la compagnie d'exposition

L'augmentation des taxes

A l'ouverture de la séance, le nombre de députés était peu considérable.

Un important et influent délégué de la rue Notre-Dame d'abord été reçu dans la salle du conseil.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, M. Labonté et autres ont demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

La législation à cet effet est adoptée depuis 1891 et voilà trois ans qu'on attend.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

Le délégué de la rue St-Jacques, M. Rodier, a demandé au conseil de faire procéder immédiatement à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

L'échevin Rainville demanda que considération de ce rapport soit renvoyé à la prochaine assemblée.

A ce point, le maire, de son air le plus tragique, s'écria: "Je vous que l'on comprenne bien qu'il y a \$22,000,000 de propriétés dans la ville maintenant exemptes de taxes..."

Un vote dans la salle: "Go for them."

L'échevin Beausoleil protesta contre la manière injuste et irrégulière avec laquelle les évaluateurs font l'évaluation des propriétés et imposent les taxes.

L'échevin Cunningham se plaignait aussi du système suivi par les évaluateurs, surtout des retards apportés dans la distribution des comptes.

L'échevin Perreault s'adressa alors au président du comité des marchés et protesta contre la tolérance dont on fait preuve à l'égard des marchands de fruits près du monument Nelson.

Ces marchands de fruits embarrassent les cultivateurs et agissent contrairement aux règlements de 1890 qui leur assignent la rue des Comptes à la fin de leur trafic.

L'échevin Cunningham répondit qu'il lui est impossible de faire quelque chose à ce sujet vu que la loi est tellement incertaine qu'en cas d'infraction les délinquants ne peuvent être punis.

L'ORDRE DU JOUR

Enfin, pour une fois, le conseil arriva au premier article de l'ordre du jour qui est remis parce qu'il n'est pas devant le conseil. Il s'agit de \$50,000 de mandats par le comité de la voirie pour finir ses travaux d'automne.

Le deuxième article l'aide à la compagnie d'exposition de Montréal, rencontre l'approbation de l'échevin Gauthier.

Il proposa que cet article soit déposé au comité des finances. Ses raisons, c'est qu'il y a un projet contre cette allocation. La compagnie d'exposition n'a pas besoin d'aide. Il est lui-même actionnaire—mais il s'agit mieux d'employer le peu d'argent qui reste en mains dans le trésor de la ville à d'autres fins considérables, qui s'est rendu coupable d'injustice et de partialité à la dernière exposition, devrait profiter de ces fonds, si elle en a, pour exécuter les travaux urgents qui lui sont imposés.

D'ailleurs, la compagnie est riche et n'a aucunement besoin d'aide. L'amendement proposé par l'échevin Gauthier est mis aux voix et perdu sur la division suivante:

Pour: MM. Hurtubise, James, Dagenais, Stearns, Dubuc P., Savigneau, Brunet, Wilson, Kennedy, Villeneuve, Nolan, Germain, Griffin, Perreault, Robert, Hurteau, Clendinning, Lamarche, Grenier, Boisseau, McBride, Farrell, Dubouche, Tansy, Thompson, Rainville, Cunningham, Conroy, Stevenson, Jeannotte, Préfontaine, Rolland.—30.

Contre: MM. Beausoleil, Kennedy, Gauthier.—3.

La proposition principale de l'échevin Rolland est adoptée sur la même division et la compagnie d'exposition retirera les \$5,000 que le conseil lui accorde.

Après quelque discussion de peu d'importance la séance est levée.

LA PREMIERE NEIGE

La neige a été la première à tomber de la saison.

Hier matin vers 10 heures, une tempête de vent et de neige s'est abattue sur une partie du comté de Beauce. La tempête a cessé vers midi. Des personnes, arrivées hier après-midi à la vieille capitale, par le Québec-Central, rapportent qu'il est tombé sur toute la région entre Disraeli et la jonction de St-Frédéric plus d'un pouce de neige. Les champs les maisons, les arbres, les garcs en sont couverts.

A Québec, il est tombé de la grêle dans la matinée.

A Montréal, durant l'avant-midi d'hier, nous avons eu un temps sombre, morne, un vrai temps gris d'automne. Le pluie a commencé à tomber vers les trois heures.

Vers dix heures, hier soir, les nuages se sont dissipés.

Pour avoir un beau Pardessus ou un Costume complet d'automne ou d'hiver, à des prix très modérés, les messieurs doivent s'adresser "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine.

Achetez votre café et votre thé chez Stroud, les importateurs et les vendeurs sur à bon prix, chez Stroud, 1619 rue Ste-Catherine.

Dr J. G. A. Gendron, Chirurgien-dentiste, No 20 rue St-Laurent, Extraction de dents sans douleur par l'électrocité et par les méthodes locales. D'ailleurs faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone, 2818. Heures, de 9 a.m. à 6 p.m.

Robes et manteaux Les Dames élégantes qui aiment à porter une robe et un manteau, bien fait, d'une coupe irréprochable, et à des prix très modérés, obtiennent plus les satisfactions en s'adressant à La Ville de Montréal coin des rues St. Ste-Catherine.

Nos ateliers de couture sont maintenant sous la direction de deux nouvelles couturières. Une parisienne et une américaine, et prêts à exécuter rapidement toutes les commandes.

Avec vous jamais savouré un bon cigare à 10 cents? Fumez un Cigare de la Crème, de J. M. Ferrer, et vous n'en voudrez plus d'autres. Son "Mimosa" à 5 cents est la dernière merveille sortie de son établissement.

Achetez vos Chapeaux et Bonnets d'automne ou d'hiver chez "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine.

ENSEIGNES A DEPRENDRE DES PAYS

L.N. DENIS, L'APISSERIE, A BON MARCHÉ, 313 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

VENTES PAR ENCAN

Par BENNING & BARSALOU Marchandises de Nouveautés d'Automne et d'Hiver

Mercredi, 5 Octobre, Les nouveautés vendront à leurs salles, Nos 85 et 86 rue St-Frédéric.

en lots convenant aux besoins de la Cité et au commerce de la campagne, un assortiment complet et général de marchandises de nouveautés, convenant au commerce à l'automne et d'hiver.

— AUSSI — 35 caisses de marchandises assorties, telles que hardes, costumes, différents styles, chemises, chemisiers en flanelle et Calico, Flanelles blanches et colorées, marchandises pour robes, étoffes et tissus, couvertures et pull-over, rubans, bonnets, gants, chapeaux et collets, manchettes, etc.

— AUSSI — Un lot supérieur de hardes faites en bon ordre.

— AUSSI — Un assortiment complet d'articles en toile et en variétés d'autres articles.

Par J. STEWART & CIE, PROPRIETE CENTRALE Dans la Cité.

Nos. 2, 4, 6, 8, 10 et 12 BEAVER HALL, Botisse du "HERALD"

Calatrà No. 1073, Quartier St-Antoine. Une Chance Rare pour Placement.

Les consignés ont reçu instruction de Messrs. H. Joseph & Co. d'offrir cette propriété de grande valeur à l'encan public à notre salle, établissement 201, Temple Building.

Mercredi, 5 Octobre, Le lot a une superficie totale d'environ 11,000 pieds, avec une façade de 91 pieds, sur la rue principale publique, à Montréal. Le terrain en pierre solide est bien boisé et donne un bon revenu.

— AUSSI — Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à H. JOSEPH & Co., 16 Rue St-Sauveur.

Exposition et Vente de Porcelaine et Verrerie. De Bohême et Hongrie, Beaux Articles de Carlsbad, Etc.

Nous avons reçu instruction de Mr. MacKie, vendeur de Londres, Angleterre, spécialement afin d'offrir cette collection d'articles artistiques, à notre récente exposition, de vendre à nos salles, 1521 et 1522 rue Notre-Dame.

Mercredi matin, 5 Octobre, Cette magnifique collection comprend des vases, jardinières, services à dessert, grands vases de fontaine, services à liqueurs, boîtes à bijoux, ornements et bric-à-brac de Carlsbad.

Ces articles sont de la plus belle description et n'ont jamais encore été dans ce pays.

— AUSSI — M. MacKie part jeudi pour l'Angleterre. La vente sera sans réserve et les articles devront être enlevés de suite, après la clôture de la vente.

Les articles sont maintenant exposés. Vente à dix heures.

M. HICKS & CIE, Encanteurs, 152-2

A LA VILLE de MONTREAL Modes d'Automne

Chapeaux garnis et non garnis pour Dames jeunes filles et enfants. Garnitures nouvelles. Ornements nouveaux. Plumage Kubans, etc.

Nouveaux Manteaux Nouveaux Gilets Meltons pour Manteaux Sealette pour Manteaux

Nouvelles Etoffes à Robes

Sergs Cheviotte, Draps Ecossais Armures, Cotes de Colir, Algériennes, Batavia, Amazon.

Etoffe Noire en grande variété.

Draps pour Hommes

Draps canadiens, 40, 45, 50, 55, 57 1/2, 60, 65.

Draps Ecossais, 65, 70, 75, 80, 85, 90, \$1.

Draps anglais, 70, 90, 95, \$1, \$1.25.

Draps pour pantalons, la plus belle ligne qu'il y a sur le marché.

Etoffes pour Pardessus, de toutes qualités, et de toutes couleurs.

Habilllements faits sur Commande depuis \$8. COUPE GARANTIE.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES VENTE POUR LE COMMERCE

95 RUE ST JACQUES Mercredi, 5 Octobre prochain

Nous vendrons à nos salles Une énorme quantité de nouveautés assorties provenant d'une faillite et comprenant:

Draps, tweeds, toiles, doulleres, serges, marchandises importées et domestiques, étoffes à carreaux, cotons, pannes, habillements, flanelles, flanelles, jupes, cotons et ornements, canotiers, toiles à usage, mérinos, cashemires, corsets, dentelles et broderies, rubans, vêtements, pull-over, vêtements de dames, étoffes et tissus, couvertures et pull-over, rubans, bonnets, gants, chapeaux et collets, manchettes, etc.

Un assortiment considérable de Chaussures dans tous les genres, pour hommes, femmes et enfants, et un grand nombre d'autres marchandises.

Tout sera vendu sans réserve et en lots convenables au commerce.

VENTE A 10 HEURES A. M. MARCOTTE FRERES, Encanteurs, 151-3

VENTE AUX ENCHERES Confitures et Gelees

Nous avons reçu instruction de vendre à nos salles, No 95 rue St-Jacques, MERCREDI, LE 5 OCTOBRE,

A 2 heures, les marchandises de première qualité suivantes:

296 saux de Confitures aux fraises, 28 lbs

60 do do framboises 28 lbs

9 do do fraises 14 lbs

24 do do framboises 7 lbs

18 do do gelées 14 lbs

6 do do prunes 7 lbs

5 do do gelées 7 lbs

17 do do abricots 7 lbs

150 do Gelees aux fraises 7 lbs

150 do do framboises 7 lbs

6 do do gelées 14 lbs

3 do do assortis 28 lbs

6 do do pommes 28 lbs

14 do do do 7 lbs

17 do do fraises 7 lbs

15 do do fraises 7 lbs

7 do do citron 7 lbs

Absolument sans réserve et en lots pour convenir au commerce.

MARCOTTE & FRERES, Encanteurs, 151-3

PAR THOS. J. POTTER, VENTE sans RESERVE

THÉS POUR LE COMMERCE

Pour le compte de JOHN DUNCAN & Co A LEURS MAGASINS 450 RUE SAINT-PAUL, Mercredi, le 12 Octobre 1892, A ONZE HEURES, 5707 Paquets

Colonial House Place Philippe. 000

Departement des Manteaux

VENANT D'ETRE REÇUS

Gilets en Peluche pour Dames, Newmarkets en Peluche pour Dames, Dolmans en Peluche pour Dames, Collettes en Peluche pour Dames, Gilets en Peluche pour Dames.

Pour cette semaine, nous offrons une ligne spéciale de Dolmans en Peluche pour Dames

Valant \$20.00 pour \$12.50.

VENTE SANS RESERVE DE Waterproofs pour Dames et Enfants.

Nous avons décidé de vendre la balance de nos Waterproofs, à grande réduction.

HENRY MORGAN & CO MONTREAL

CIMENT A COUVRIR SPARHIAN

Nouveaux lots pour et garantis

Vient tout en métal étiré et bien galvanisé, convient au coulage et garanti pour sept ans.

Tous plans, en fer blanc nodulé, couverts en ciment, ou en ciment et ciment, avec ciment, une épaisseur.

— AUSSI — CAMPBELL & CO, Encanteurs pour Montréal et la province, 533 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 102.

L. N. DENIS, PEINTURES A BON MARCHÉ, 313 RUE SAINT-LAURENT.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les paquets de la ligne française pour le Havre, directement pour Paris à l'arrivée des paquets de la ligne de la Nouvelle-Orléans.

LA GASCOGNE, Samedi, 8 Octobre, à 10 h.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, le 15 Octobre à 10 h.

LA ROUBINE, Lebeuf, samedi, 22 Octobre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 29 Octobre à 10 h.

LA NORMANDE, samedi, 5 Novembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 12 Novembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 19 Novembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 26 Novembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 3 Décembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 9 Décembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 16 Décembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 23 Décembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 30 Décembre à 10 h.

LA BRETAGNE, samedi, 6 Janvier à 10 h.

CHANGEMENT D'HEURES

Le 2 Octobre 1892.

De la gare de la rue Windsor pour

Ottawa, 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

Montréal, 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

Toronto, 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

Détroit, Chicago, etc., 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

St. Louis, St. Paul, Minneapolis, 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

Montreal, 7 h 45 a.m. à 11 h 45 a.m., 4.15 p.m.

EXTRA

CONFERENCE DE CE SOIR

L'Évêque, M. Laurier à la suite Windsor... C'est ce soir qu'a lieu dans les superbes salons de Windsor la conférence de l'hon. M. Laurier...

Près de deux mille invitations ont été lancées par le Club National et on s'attend à une assistance considérable et distinguée.

L'éminent conférencier est arrivé à Montréal hier et ce matin il a eu un entretien avec les officiers du club. M. Laurier paraît en excellente santé.

Nous devons dire que ce soir il n'y aura d'admission que sur présentation de carte.

Un grand nombre de nos amis de la campagne sont arrivés à Montréal dans le cours de la matinée pour aller entendre et applaudir l'éloquent député de Québec Est.

HOCHELAGA

L'élection partielle aura lieu le 21 octobre courant.

M. White, président de la Chambre fédérale, vient de lancer les brefs pour une nouvelle élection à Hochelaga.

L'appel nominal aura lieu le 14 et le 15 sera jour de scrutin.

On ne sait encore quels candidats brigueront les suffrages populaires. Un fait certain et connu, c'est qu'il y a beaucoup de candidats et que ces derniers vont avoir de la difficulté à s'entendre.

Ainsi, on nous informe que les ministres Chapleau et Ouellet ont chacun un candidat selon leur cœur et que tous deux veulent imposer leur créature. Ce conflit d'autorité ministérielle a fait décider les chefs et les meneurs du comté à ne pas tenir de convention.

Qu'arrivera-t-il ? C'est ce que sont anxieux d'apprendre les trois aspirants MM. J. O. Villeneuve, actuellement député à Québec, Dr S. Lachapelle et G. Ducharme.

AURONS-NOUS JUSTICE P

Le gouvernement fédéral et la question des écoles du Manitoba.

Mgr O'Brien et les revendications de la minorité.

La minorité française obtiendra-t-elle le redressement de ses griefs ? L'avenir le dira. Toutefois, le gouvernement d'Ottawa a enfin pris la détermination de sortir de sa léthargie pour considérer la question des écoles séparées au Manitoba.

Un comité de ministres vient d'être nommé à cette fin et en font partie les honorables Thompson, Chapleau, Dewdney et Bowell.

Une dépêche d'Halifax y annonce l'arrivée de Mgr O'Brien, du Nord-Ouest.

Cet évêque, au cours d'entrevues avec des journalistes a parlé de la question manitobaine et de la décision du Conseil Privé.

Il nous avouera, a-t-il dit, ceux qui croient que la minorité doit se soumettre, parce qu'il a pu au Conseil Privé de rendre une décision contre toute justice. Que d'exemples dans l'histoire de la Confédération canadienne, ne trouvons-nous pas de décisions rendues par les plus hautes cours de justice contre les justes prétentions du peuple ? Mais le peuple a lutté contre elles, et elles ont été renversées. Ce qui est proclamé en institution aujourd'hui sera déclaré constitutionnel demain. Quels sont les faits ? Les catholiques romains ont le droit indéniable d'avoir leurs écoles séparées, avec l'exemption totale de toute taxe pour le soutien de toute autre école. Telles sont les lois et la pratique. Que d'exemples Privé a parti admettre au commentaire de la discussion de cette éprouvante affaire.

Tous les Canadiens reconnaissent que c'était l'intention du gouvernement d'assurer et de maintenir ces droits légaux. Mais le conseil privé, dans la confusion de ses idées, ne reconnaît le droit positif des catholiques, ne voulant pas, sans doute, condamner à l'amende ou à l'emprisonnement, le peuple qui veut avoir des écoles séparées; mais il néglige d'accorder l'exemption de taxes pour les écoles publiques aux personnes qui soutiennent leurs écoles séparées. Cette décision est la meilleure preuve que notre jeune nation devrait avoir ses juges pour régler les questions qui la concernent d'une manière si intime. Tous les hommes de talent et d'énergie, tous les patriotes reconnaissent un moment faire taire leurs querelles de parti pour s'envisager que la question nationale, pour doter leur pays des libertés vers lesquelles aspirent tous les peuples. Nous devons juger nos propres causes.

MORT SUBITEMENT

Un malheureux s'évanouit dans un tramway de la rue St-Laurent.

Aldéric Gauvrenon, un brave et habile ordonnance, revenait hier soir de son ouvrage avec deux compagnons et s'est embarqué dans un tramway de la rue St-Laurent afin de se rendre chez lui dans le quartier St-Jean-Baptiste.

Il était on ne sait pas à quel point fatigué, mais il paraissait en parfaite santé.

Arrivé à la rue Ste-Catherine, il s'est évanoui dans le char et alors un constable, aidé de quelques amis du malheureux, l'a transporté à l'hôpital général.

Gauvrenon a rendu le dernier soupir en arrivant à cette institution.

Le pauvre malheureux était âgé de 56 ans et était à l'emploi de J. & T. Bell, fabricants de chaussures, de la rue Notre-Dame.

Personnel

M. le Dr E. Boulet, qui est à compléter son éducation médicale en Europe depuis deux ans, doit revenir prochainement au Canada.

On nous apprend qu'à son retour, il fera partie de la direction médicale de l'Institut Ophthalmique des Drs Desjardins, oculistes de Montréal.

— Sir Ambrose et lady Shea, se sont embarqués hier après-midi pour New-York.

— Sir A. P. Caron est arrivé d'Ottawa, hier soir, et est reparti presque aussitôt pour Québec.

Société St-Patrice

La société St-Patrice a eu son assemblée mensuelle hier soir. Les finances de cette société sont dans un état prospère.

Messe Solenne

Le messe solenne fut de recevoir un certain nombre de maquettes de M. L. P. Hébert.

RUMEURS

On parle de la retraite du juge Johnson. Sir John Thompson fait à Montréal hier et on nous informe que sa présence ici avait trait à certaines réformes projetées dans le département de la Justice.

Il est fort probable que le juge en chef Johnson sera mis à la retraite et qu'il va se faire une réorganisation au Palais.

GETTE PASSE-D'ARMES

La fameuse scène du Conseil de l'Instruction Publique.

C'est M. le juge Jetté qui a parlé et non M. Masson.

La Minerve de ce matin corrige quelque peu notre rapport d'hier au sujet d'une fameuse séance du Conseil de l'Instruction Publique.

Notre confrère aurait été en entrevue avec le directeur du conseil et ses informations l'autorisent à dire que les paroles attribuées à M. Masson ont été prononcées par M. le juge Jetté.

D'après la Minerve, M. Masson et Mgr Lorrain vinrent de terminer un débat au sujet de la proposition soumettant à un examen tous les professeurs laïques et ecclésiastiques, quand l'évêque de Cythère ajouta ces paroles :

"C'est là une question très grave, qui me prend un peu par surprise. Je suggère qu'on en mette la discussion à la prochaine séance."

Le dialogue suivant aurait continué :

"M. LE JUGE JETTÉ : — Avant la séance, j'ai parlé de la motion à M. Masson et je lui ai conseillé de la remettre, ne trouvant pas le temps opportun, car un autre affaire se poursuivait. Depuis dix ans, je vous avais, messieurs, de la révolution qui se prépare : on n'a pas voulu me croire. Je vois des hommes de deux partis politiques et j'ai pu constater que le mouvement contre le clergé est très fort et l'hostilité, grande dans les deux camps."

"M. MASSON : — Ceci est exact et, du moment que Mgr Lorrain la demande, je suis prêt à remettre à la prochaine séance ma proposition, vu les circonstances."

"UN ÉVÊQUE : — Cette indisposition du public dont parle M. le juge Jetté, n'est que temporaire. C'est un feu de paille qui s'éteindra bientôt."

"M. LE JUGE JETTÉ : — Pardon, monsieur l'évêque, Guyhot n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder la mesure. Mais je vois des gens hostiles au clergé, de grande et constante. Depuis dix ans, je vous avais, messieurs, de la révolution qui se prépare : on n'a pas voulu me croire. Je vois des hommes de deux partis politiques et j'ai pu constater que le mouvement contre le clergé est très fort et l'hostilité, grande dans les deux camps."

LES 'JUNIOR LIBERALS'

Les élections annuelles ont eu lieu hier soir.

Les élections annuelles du 'Junior Liberal Club' ont eu lieu hier soir. Un grand nombre de membres étaient présents et la meilleure entente a régné toute la soirée.

Après avoir expédié certaines affaires de routine et après la présentation de certains rapports on a procédé au renouvellement du bureau de direction.

Le nouveau bureau comprend les officiers suivants :

Président d'honneur—Hon. Wilfrid Laurier.

Président—J. P. B. Casgrain.

Premier vice-président—Dr Guerin.

Second vice-président—J. M. Ferguson.

Secrétaire—James E. Macdonald.

Secrétaire—J. W. Wallace.

Conseil—A. E. Harvie, L. G. Glass, P. A. Duffy, E. Halley, F. W. Hibbard, W. D. Burns, C. H. Martin, F. B. Warren, R. J. Kerrigan, P. McDermott.

On a adopté une résolution exprimant le regret que le député de St-Jacques, M. Miller McConnell, ancien secrétaire du club.

Nous adressons nos sincères félicitations à M. J. P. B. Casgrain à l'occasion de sa réélection comme président du 'Junior Liberal Club'.

INCENDIE A ST-HYACINTHE

Plusieurs maisons brûlées en cendres.

Samedi, vers midi, le feu a détruit complètement les maisons, grange et autres bâtiments appartenant à MM. Adéard et Joseph Malheur, dans la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur. Tout a été détruit sauf le ménage qu'on a sauvé avec difficulté. Les assurances sont insuffisantes pour couvrir les pertes.

Le vent soufflait avec violence alors et n'eût été l'assistance des pompiers qui ont travaillé avec tant de zèle, St-Hyacinthe, se sont rendus sur le lieu de l'incendie, plusieurs autres maisons auraient été brûlées. On attribue cet incendie à l'imprudence de jeunes enfants qui s'amusaient à faire des petits feux de joie, près des bâtiments; le feu se serait communiqué à la grange.

Forestiers indépendants

Les Forestiers indépendants ont inauguré une nouvelle cour hier soir, sous le nom de Cour Éveline.

Les officiers élus sont : MM. Ogt, Roland, V. Christian, Jos MacDuff, E. Sénéchal, W. Dorval, J. H. Charrette, L. Bissonnette, A. Demouchel, Donacien Rolland, J. H. Lefebvre, G. Bourdon, J. A. Giroux; et J. L. Warron, médecin de la cour.

Les assemblées se tiendront les 1er et 3ème mardi de chaque mois au No 188 rue St-André.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand-Tronc pour la semaine qui vient de s'écouler.

Table with 2 columns: Item and Amount. Passagers: 1892, 1891. Freight: 151,009, 154,515. Total: 434,321, 424,917.

La loterie de la Province de Québec est maintenant connue sous le nom de 'La Loterie Mont-Royal'.

La médecine vétérinaire

L'ouverture des cours de médecine vétérinaire aura lieu demain soir, à 8 heures, dans la salle No. 7 rue Hermine. Le Dr Bruneau fera le discours d'ouverture.

Chasse aux contrebandiers

Le détective Carpenter et six hommes partent ce soir pour un voyage à la recherche du gîte, où ils vont donner la chasse aux contrebandiers.

Mor pour l'Asile

Ce matin, Damase Cusson alias Desormiers après avoir été examiné par trois médecins a été déclaré mûr pour l'Asile St-Jean de Dieu.

LE PONT VICTORIA

Demande d'une voie pour voitures et piétons.

Requête à Sir H. Tyler.

Hier après-midi, une nombreuse et influente députation des comités et paroliers de la paroisse de St-Jacques, a été présentée à Sir H. Tyler, président du Grand Tronc, aux bureaux de la compagnie à la Pointe St-Charles, pour lui présenter une requête demandant que la compagnie adjoigne au pont Victoria une voie pour les voitures et les piétons.

Dans la députation on remarquait l'hon. Louis Beaubien, l'hon. John MacIntosh, A. J. Whimby, maire de St-Lambert; M. R. Préfontaine, député, M. Conrad Pelletier, député, M. L. E. Morin, maire de Longueuil; M. Le Dr Brisson, maire de Laprairie et M. Le Dr Brisson, maire de Longueuil.

Les requérants alléguent que cette amélioration contribuerait largement au développement et à la prospérité de la rive sud.

Cette voie serait construite sur le côté nord du pont, en utilisant les pilons qui supportent le pont. On alléguait que ce pont additionnel donnerait à la rive sud un regain de population et produirait pour Montréal ce que Birkenhead a fait pour Liverpool, et Brooklyn pour New-York.

Cela aurait aussi probablement pour résultat d'empêcher la construction d'un nouveau pont dans un avenir rapproché et de suppléer, le printemps et l'automne, au manque de circulation entre les deux rives.

M. Whimby présenta la députation et l'échevin Préfontaine lui la requête.

Sir Henry Tyler a d'abord répondu que la compagnie avait dépensé tout l'argent qu'elle se proposait de dépenser en Canada pour le présent, mais finalement il a promis de prendre la question en considération.

On a aussi parlé des trains sur le Montréal et Borel, sur la promesse des honorables MM. Beaubien et MacIntosh que le gouvernement ferait quelque chose, il a été entendu que les habitants de Longueuil auraient un train qui leur permettrait de se rendre à Montréal pour les affaires.

LES FABRICANTS DE CIGARES

Ils sont déterminés à ne pas payer la taxe.

Hier soir, les fabricants de cigares se sont réunis au St Lawrence Hall pour protester contre la taxe que fait peser le gouvernement sur eux.

Parmi les personnes présentes on remarquait : MM. S. Davis, Tassé, Wood, J. Rattray, E. N. Cusson, Goulet, Pagels, Jacobs, Harris et autres.

Les délibérations animées qui ont eu lieu les ont poussés à prendre la détermination de ne pas payer l'impôt qui leur est imposé.

Is ont nommé un comité qui ira à Québec à la fin de la semaine exposer leurs griefs au gouvernement.

BONNE ARRESTATION

Un coup de filet par les détectives Lafontaine et Campeau.

Les détectives Lafontaine et Campeau ont encore donné, hier soir, huit heures, une preuve de leur habileté en arrêtant Frederick Bertrand au moment où il entrait au St-Laurent Hall.

Voici les détails qui ont amené son arrestation.

Il y a quelque temps la buvette de M. Leclair, qui tient son établissement dans la rue St-François-Xavier, fut enfoncée et une somme d'argent fut volée.

Le détective en chef Cullen se mit à la recherche des voleurs, mais ne réussit pas à découvrir les coupables.

Hier après-midi, ayant appris qu'un autre vol devait avoir lieu durant la soirée, il avertit une partie de ses hommes de se tenir au bureau central, et l'autre partie devait se placer dans la maison où le vol serait commis.

Les détectives Lafontaine et Campeau, qui avaient l'œil sur le prisonnier depuis quelques jours et qui ne savaient pas que le détective en chef guettait le même individu, l'ont arrêté hier soir.

Lorsqu'ils amenèrent le prisonnier au bureau central, ce fut une surprise pour le détective en chef et pour les autres hommes de police.

Bertrand a gardé son sang-froid lors de son arrestation et il n'a cessé de répondre aux questions qui lui furent faites.

Hier soir, le prisonnier a été visité par la plupart des détectives, le chef Hughes et l'échevin Jeannotte.

Si la version de Lafontaine est vraie, Bertrand est un vétéran dans le crime.

Il naquit de parents canadiens aux Etats-Unis, et depuis un certain âge, il a mené une vie de brigand et de bandit.

Il est âgé de 36 ans et sa physionomie annonce la méchanceté.

Il y a six ans qu'il est condamné à trois années de pénitencier pour avoir commis un vol à Albany, N. Y.

Durant la dernière année de son emprisonnement il réussit à s'évader du pénitencier en tirant sur un des gardes et il se réfugia au Canada.

Bertrand est un homme d'un caractère de voleurs qui faisaient une spécialité de voler des ornements très riches dans les églises.

Hier soir, le détective en chef Cullen a fait voir à un reporter de LA PATRIE deux magnifiques calices d'or, ainsi qu'un certain nombre d'autres objets d'une grande valeur.

Dans les cercles de la police, on considère cette arrestation comme une des plus habiles qu'on ait faites depuis celle des deux jolis meurtriers qui furent arrêtés par le détective Trompe et deux autres détectives américains.

Ce matin, Bertrand a comparu devant M. le juge Dugas, et son procès est remis à vendredi.

Possibilité accident

Un pénible accident est arrivé, hier après-midi, vers quatre heures, dans la rue St-Laurent.

Le petit garçon de M. H. Bastien, commis-voiturier, domicilié au No 488 rue St-Laurent, revenait de l'école, quand arrivé à la rue Mignonne, il a été frappé et renversé par les chevaux d'un char urbain. Les roues lui ont passé sur la jambe droite.

La voiture d'ambulance de l'hôpital général, mandée en toute hâte a transporté le blessé à cette institution où on a jugé l'amputation nécessaire.

Les voleurs se sont introduits cette nuit dans le magasin de M. H. Charbonneau, commerçant de la Place Jacques-Cartier, et ont volé trois poches de pommes de terre.

Depuis un mois vingt-quatre poches ont été volées au même lieu. La police a été informée, et on espère arrêter les voleurs.

AFFAIRES DE ST-HENRI

Requête pour faire passer le règlement accordant un bonus à M. H. Clémenceau.

MM. Beaudin & Cardinal, avocats, ont fait signifier ce matin à la municipalité de St-Henri une requête demandant la cassation du règlement No. 70 accordant un bonus de \$10,000 à M. Clémenceau & Fils.

M. Louis Jacobs est le pétitionnaire et il alléguait qu'après avoir obtenu ce règlement est illégal parce qu'il n'a pas été adopté par la majorité des électeurs municipaux d'après qualification et que la majorité apparente obtenue lors du scrutin provient de ce qu'on a fait voter les manufacturiers 'Williams & Merchants' Cotton Coy., l'Union des Abattoirs, etc.

COUR CORRECTIOINNELLE

M. Ferdinand Bigras, de Ste-Martin, a fait arrêter ses deux frères.

Tous deux sont accusés d'avoir fait sauter la maison du plaignant.

Ce matin, ils ont comparu devant M. le juge Desnoyers et ont plaidé non coupable. On procède à l'enquête.

Le détective Lafontaine a arrêté hier après-midi un nommé Alexander Russell, sur l'accusation d'avoir volé un paletoir chez M. Kennedy, marchand de rue St-Laurent.

Il a comparu et a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui.

Le procès est remis à plus tard.

Edwin Osborne et James Gould, tous deux matelots à bord du 'Storm King' ont été arrêtés hier, pour avoir dérobé le navire.

Ce matin, ils ont été condamnés à deux semaines d'emprisonnement chacun.

AMUSEMENTS

Académie de Musique 'GLORIANA'

Deux comédies ont été données, hier soir, à l'Académie de Musique, avec un réel succès. Le premier, 'Le Parapluie', est une boutade charmante, finement composée, qui permet à M. Herbert Leonard et à Mlle Helen Holland, dans un dialogue vif et piquant, de captiver l'attention de la salle.

Le second, 'Gloriana', est de plus longue haleine. C'est une comédie, genre léger, de très bon ton. L'intrigue n'est peut-être pas irréprochable, mais l'auteur a voulu amuser et il a réussi en jetant ses personnages dans des méprises continuelles.

La nouvelle troupe qui nous est venue, hier soir, relève incontestablement le rôle de la pièce. Il est naturel que les acteurs soient dirigés par un homme d'expérience, tel que M. George G. G. G., rôle du diplomate russe, et Otis Harlam, type du valet gogard, prêt à tout faire.

M. Herbert Leonard, premier rôle, possède très bien son art. Et Mlle Florence Starkey, Helen Holland et Lillie Barnum jouent avec un charme et un naturel qui méritent d'être mentionnés.

La représentation est à la hauteur du programme que s'est tracé l'Académie pour la saison théâtrale.

Queen's Theatre

'MY JACK'

Le nombreux auditoire qui se pressait hier soir à Queen's a eu la bonne fortune d'entendre une bonne troupe.

'My Jack' est un mélo-drame à grand effet. Aux scènes les plus charmantes succèdent des situations poignantes qui vous font frissonner. L'auditoire est constamment tenu en haleine. Peut-être le dénouement repose sur une intrigue plus puissante et étrangement menée. Le spectateur passe de surprise en surprise jusqu'à tomber du rideau.

'My Jack' se compose de cinq actes et contient douze grands tableaux et douze grands décors.

Les héros de la pièce ont été choisis au milieu de la population de la côte de Cornwall, en Angleterre, population brave, hardie, aimant le mer avant tout. Ils sont véritablement les types qu'il fallait à cette œuvre de haute couleur.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La mise en scène et les décors sont splendides, les costumes sont irréprochables, et les héros de la pièce ont été choisis au milieu de la population de la côte de Cornwall, en Angleterre, population brave, hardie, aimant le mer avant tout. Ils sont véritablement les types qu'il fallait à cette œuvre de haute couleur.

La louange de la troupe de M. Walker n'a pu être point de faiblesse, Mlle Bessie Leslie, Elizabeth Garth, Annie Shindle ont joué, hier soir, avec beaucoup de talent.

M. Frank R. Mills dans le rôle de 'My Jack', est de la grande école.

Le grec Chris Panitis, M. P. Aug. et les autres acteurs ont joué avec une habileté et une puissance d'expression qui ont été très appréciées.

C'est un homme de puissante stature, capable de plus fortes émotions. Il a fait une grande sensation parmi les assistants.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La mise en scène et les décors sont splendides, les costumes sont irréprochables, et les héros de la pièce ont été choisis au milieu de la population de la côte de Cornwall, en Angleterre, population brave, hardie, aimant le mer avant tout. Ils sont véritablement les types qu'il fallait à cette œuvre de haute couleur.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La louange de la troupe de M. Walker n'a pu être point de faiblesse, Mlle Bessie Leslie, Elizabeth Garth, Annie Shindle ont joué, hier soir, avec beaucoup de talent.

M. Frank R. Mills dans le rôle de 'My Jack', est de la grande école.

Le grec Chris Panitis, M. P. Aug. et les autres acteurs ont joué avec une habileté et une puissance d'expression qui ont été très appréciées.

C'est un homme de puissante stature, capable de plus fortes émotions. Il a fait une grande sensation parmi les assistants.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La mise en scène et les décors sont splendides, les costumes sont irréprochables, et les héros de la pièce ont été choisis au milieu de la population de la côte de Cornwall, en Angleterre, population brave, hardie, aimant le mer avant tout. Ils sont véritablement les types qu'il fallait à cette œuvre de haute couleur.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La louange de la troupe de M. Walker n'a pu être point de faiblesse, Mlle Bessie Leslie, Elizabeth Garth, Annie Shindle ont joué, hier soir, avec beaucoup de talent.

M. Frank R. Mills dans le rôle de 'My Jack', est de la grande école.

Le grec Chris Panitis, M. P. Aug. et les autres acteurs ont joué avec une habileté et une puissance d'expression qui ont été très appréciées.

C'est un homme de puissante stature, capable de plus fortes émotions. Il a fait une grande sensation parmi les assistants.

Dans tout ce qui concerne le détail de la mise en scène, l'auteur s'est tenu un véritablement et il a profité admirablement des dernières guerres anglaises dans l'Afrique centrale pour donner à la pièce un cachet d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

La mise en scène et les décors sont splendides, les costumes sont irréprochables, et les héros de la pièce ont été choisis au milieu de la population de la côte de Cornwall, en Angleterre, population brave, hardie, aimant le mer avant tout. Ils sont véritablement les types qu'il fallait à cette œuvre de haute couleur.

TELEGRAPHE

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 4. — La cour criminelle s'ouvre lundi prochain. M. le juge Blanchet présidera. La liste est chargée. Il y a une cause de meurtre en cours, les blessures avec intention de meurtre. Il y a les accusations contre MM. Mercier et Paquet pour conspiration. On s'attend à ce que le procès contre Bouchard et Landry accusés de contrebande, aura lieu, aussi, pendant ce terme.

— Son Eminence le Cardinal